

La structure des arrêts de la Cour de justice

Chaque décision des juridictions de l'UE est divisée en alinéas numérotés qui s'appellent « points ». L'arrangement de l'ensemble des points suit une certaine logique qui se traduit par une structure visible qui s'est établie au cours de plusieurs décennies d'activité jurisprudentielle. Voici la structure générale des arrêts les plus fréquents de la Cour de justice.

Structure d'un arrêt sur recours en manquement

Partie introductive de l'arrêt

Motifs

Introduction

Cadre juridique

La procédure devant la Cour et les conclusions des parties

Sur le recours

Sur la recevabilité

Sur le fond

Sur le premier grief

— Argumentation des parties

— Appréciation de la Cour

Sur le deuxième [troisième, ...] grief

— Argumentation des parties

— Appréciation de la Cour

Sur les dépens

Dispositif

Structure d'un arrêt sur recours en annulation

Partie introductive de l'arrêt

Motifs

Introduction [normalement 2 points]

Cadre juridique

La procédure devant la Cour et les conclusions des parties

Sur le recours

Sur la recevabilité

Sur le fond

Sur le premier moyen

— Argumentation des parties

— Appréciation de la Cour

Sur le deuxième [troisième, ...] moyen

- Argumentation des parties
- Appréciation de la Cour

Sur les dépens

Dispositif

Structure d'un arrêt préjudiciel

Partie introductive de l'arrêt

Motifs

Introduction

Cadre juridique

 Droit de l'Union

 Droit national

Le litige au principal et la question préjudicielle

Sur la question préjudicielle

Sur les dépens

Dispositif